

4.0 crédits	45.0 h
-------------	--------

Enseignants:	Lowie Françoise ; de Patoul Serge (supplée Lowie Françoise) ; Monier Nathalie (supplée Lowie Françoise) ; de Patoul Serge ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	" Apprendre à concevoir et à organiser un enseignement dans sa discipline. " Appliquer les principes de méthodologie et de didactique générale à l'enseignement des sciences économiques et juridiques. Connaître les divers programmes de sciences économiques, commerciales et juridiques. Réflexion sur l'adéquation des programmes en référence à la spécificité épistémologique des ma-tières et aux objectifs de formation. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	Cours : 1. Définition des objectifs d'apprentissage dans le cadre d'un cours de sciences économiques et commerciales et d'un cours de droit. 2. Structuration et organisation de la matière en fonction du public destinataire. 3. Appréciation de la difficulté de cette matière et ses répercussions sur l'enseignement. 4. Planification de la matière. 5. Choix critique des méthodes didactiques appropriées . 6. Utilisation et construction de supports pédagogiques. 7. Une attention particulière sera réservée aux méthodes d'évaluation : contrôle des connaissances, évaluation formative, réajustement - remédiation. 1 Présentation et analyse critique des programmes de cours relatifs aux sciences économiques et commerciales, et aux matières juridiques enseignées dans le secondaire. 2. Comparaison entre programmes. 3. Analyse des processus de conception et de modification des programmes. Exercices : Les exercices proposeront des activités permettant aux étudiants de développer pratiquement les capacités défi-nies ci-dessus.
Autres infos :	Maîtrise des notions fondamentales de sciences économiques et commerciales et des sciences juri-diques. Cours et séminaire obligatoires. A suivre après le cours de didactique générale.
Cycle et année d'étude: :	> Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences économiques, orientation générale) > Master [120] en sciences économiques, orientation générale
Faculté ou entité en charge:	ESPO